

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/EZH N° 2024 - 88

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 27 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours internes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Inserm ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours interne d'accès au corps des IE n°4 BAP E-F-G-J non affecté les candidats dont les noms suivent :

ABDELMOUMENE	Kheira	GATIBELZA	Régis
AJMI	Iman	GAUPP	Cindy
ANSTETT	Benjamin	GUILLEMARD	Odile
AOUINAT	Farid	GUYONNET	Gilles
AZZURRO	Philippe	HAUTEFEUILLE	Julien
BABA AMER	Yasmine	HINLET	Sébastien
BACCINI	Michel	LACAZE	Pascal
BAGDAD	Sophie	LANDON	Audrey
BATAILLE	Patricia	LOISEL	Isabelle
BLEY	Sandrine	MAHDI	Narima
BOSLER	Mylène	MAI	Caroline
BURBAN	Cécile	MAROS DE BOISSIEU	Léonore
CANDALH	Céline	MECHIGHEL	Samira
CANTELE	Karine	MOLIERE	Mélanie
CAPITAN	Emilie	MUNOZ	Naïma
CARBONNIER	Laëtitia	NAGALINGUM	Rouben
CHELGHOUIM	Yasmina	NASSAU	Michel
CHINEL	Sandra	NOCCHI	Estelle
COUCHI	Eric	NOISETTE	Arnaud
COULIBALY	Fatoumata	PERON	Geoffroy
DAFFRI	Lamia	PORCHET	Nathalie
DANYACH	Raphaël	POUHYET	Claire
DELANNE	Nathalie	RABIER	Jean-Philippe

DELBASSEZ	Christophe	RANDRIANARISOA	Andréa
DESVAUX	Raphaëlle	RIETH	Murielle
DOGBEAVOU EKOUE	Akouavi	ROUBIN	Eric
DONNADIER	Thierry	SIMON	Erwan
EGEA	Yann	TREILHOU	Fabienne
FAZELA	Sheila	VERDANNE	Céline
FIEUX	Sylvain	VILLALON	Véronique
FOUSSAT-ARNAUD	Evelyne	ZYMARI	Eleni

Article 2nd : Est admise à concourir sous réserve au concours interne d'accès au corps des IE n°4
BAP E-F-G-J non affecté, la candidate dont le nom suit :

KONATE

Leïla

Fait à Paris, le 26 avril 2024

Pour le Président-directeur général,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines



Jean-Yves BARTHE